



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

**Rimouski, 1<sup>er</sup> novembre 2017** - Dans le cadre des prochaines élections municipales, l'*Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent* (OBVNEBSL) souhaite sensibiliser les candidats et les futurs élus des 54 municipalités et villes de son territoire à l'importance d'inclure les enjeux relatifs à l'eau dans les priorités de leurs programmes électoraux. L'eau est une richesse collective vitale pour chaque citoyen. Elle est omniprésente, dans nos lacs, nos rivières, nos milieux humides, jusqu'à notre robinet. Elle supporte nos usages quotidiens et nos activités récréatives. L'eau est une richesse prioritaire dans la région dont nous devons travailler à protéger collectivement.

Le plan directeur de l'eau (PDE) de l'OBVNEBSL, ayant reçu son approbation finale par le gouvernement du Québec en 2016, identifie des actions où les municipalités peuvent contribuer à la protection des ressources en eau et des écosystèmes associés. À titre d'exemple, elles peuvent être actives en mettant en place des aménagements de gestion durable des eaux pluviales, comme les stationnements verts et les bassins de rétention, en élaborant des plans d'adaptation aux changements climatiques, en sensibilisant leurs citoyens, en soutenant les activités de suivi de la qualité de l'eau et en appuyant les initiatives locales visant la protection des ressources en eau. Les moyens sont nombreux et plusieurs municipalités et MRC sont déjà proactives sur les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Nous invitons ainsi les futurs élus à consulter le plan directeur de l'eau (PDE) de l'OBVNEBSL qui a été élaboré en concertation avec les acteurs de l'eau, notamment en provenance du secteur municipal.

Enfin, rappelons que l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent est mandaté par le Gouvernement du Québec en vertu de la "*Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*". En concertation avec les acteurs de l'eau, il élabore et met à jour un plan directeur de l'eau, en fait la promotion et assure le suivi de sa mise en œuvre. Il est une table de concertation qui regroupe des organismes et des citoyens provenant de tous les secteurs d'activités tant municipales, communautaires qu'économiques concernés par l'eau.

-30-

Pour information :  
Simon Tweddell  
Directeur général  
OBVNEBSL  
(418) 722-0666, poste 109  
direction@obv.nordestbsl.org